CR Audience FSU SNES et SNUIpp 06 et FSU SNUipp 83 INSPE

Présent.es :

Mm Brillet

Mm Heiser

M Gode pour le SNES

Mmes Curti pour le SNUipp 06

Mme Birebent pour le SNUipp 83

Comme tous les ans, nous demandons à rencontrer la direction de L4INSPE à propos de la maquette et des modalités de formations des M1/M2 MEEF et des DIU.

1. Les effectifs :

Baisse du nombre d’édudiant.es observée dans tous les INSPE pas encore alarmante mais qui illustre le manque d’attractivité du métier.

La FSU SNUipp ne cesse de revendiquer une réforme de la formation initiale afin entre autre de redonner envie d’exercer ce métier.

Plus de 3000 candidatures pour 213 retenues. Les candidatures se font sur la plateforme <<Mon Master >> <https://www.monmaster.gouv.fr/> à partir de février/mars jusqu’à mi-septembre. Entre temps une commission a lieu pendant laquelle la rectrice réaffecte en fonction du nombre de places disponibles ou propose un autre master.

368 M1 tout parcours confondu dans l’académie dont  213 M1 dans le 1er degré :

* 87 à Nice ( 3 groupes)
* 26 à Draguignan ( 1 groupe)
* 58 à La Seyne ( 2 groupes)
* 42 en FAD

Et pour les M2 MEEF soit 155 étudiant.es :

* 58 à Nice ( 2 groupes)
* 21 à Draguignan ( 1 groupe)
* 54 à La Seyne ( 2 groupes)
* 22 en FAD

Il y a plus de professeur.es stagiaires en DIU dans l’académie que l’année précédente. C’est une spécificité de l’académie de Nice, les autres observent une baisse.

La rectrice a procédé à un rééquilibre entre les 2 départements y compris en faisant appel à la liste complémentaire.

90 DIU Var et 90 DIU Alpes Maritimes.

Dans le var il y a 2 groupes à la Seyne et 2 groupes à Draguignan.

Mais comme il n’y a pas plus de formateur.rices, l’INSPE développe l’hybridation. Normalement ce ne sont pas toujours les mêmes en distanciel et les cours doivent être interactifs pour celles et ceux à distance.

Des enquêtes de satisfaction circulent régulièrement.

1. Les modalités

L’académie fait le choix de ne pas proposer de stage SOPA même si c’est un droit pour l’étudiant.es. Si certains sont acceptés c’est à la marge. En effet, le SOPA a un coût. La FSU SNUipp regrette ce choix qui pénalise certain.es étudiant.es pour qui c’est plus adapté.

Le rectorat pilote les berceaux et les affectations. L’INSPE n’intervient que pour donner des données chiffrées.

L’INSPE est en train d’opérer une refonde de ses statuts et souhaite créer une commission spéciale allègement de la charge de travail des M. En effet dans le 1 er degré, c’est une année très chargée avec la préparation de la classe et sa gestion une journée par semaine, puis le mémoire puis les épreuves du CRPE.

Il se peut qu’à l’avenir, le mémoire soit délacé en M1.

Taux de réussite :

28% d’ajourné.es en M1 et 9% en M2

Pour les M2 un tutorat est mis en place avec accès à des contenus + adaptés si besoin et une mallette d’urgence se déclenche.

La FSU SNUipp regrette qu’il n’y ait de visites que lorsque l’étudiant.es est en difficulté.

Pour les DIU varois.es, comme il n’y a pas plus de formateur.rices, l’INSPE développe l’hybridation. Normalement ce ne sont pas toujours les mêmes en distanciel et les cours doivent être interactifs pour celles et ceux à distance.

Des enquêtes de satisfaction circulent régulièrement.

Les stagiaires en renouvellement dont la partie INSPE a été validée n’auront pas à la valider de nouveau.

Un contrat pédagogique est établi avec chacun.e d’entre eux ou elles sous la forme de cours adaptés, d’accompagnement et d’individualisation.

1. L’évaluation

M1 épreuves en fin de semestre 1 et 2 et une partie en contrôle continu

M2 contrôle continu puis examen en mai entre les écrits et les oraux du CRPE

1. Les formateur.rices

Les PEMF n’ont pas ou peu de rôle à jouer dans la formation en DIU. Le DIU est plutôt porté par l’équipe universitaire.

Concernant l EAFC, l’INSPE collabore à la formation des T1, t2 et T3 via une coordonnatrice et participe a hauteur de 50% des enseignements.

La FSU SNUipp regrette que l’INSPE ne soit pas toujours présente lors de réunions concernant la formation afin qu’il y ait une plus grande clarté des informations d’un côté comme de l’autre.

1. La vie étudiante

6 collègues ont fait un transfert de scolarité pour suivre les cours sur un autre centre INSPE.

La FSU demande à ce que l’INSPE alerte sur le calendrier de versement de l’indemnité de formation. Celle-ci est versée trop tardivement et met des étudiant.es en difficultés financières.

L’INSPE y est attentive et attire également l’attention sur la précarité grandissante des étudiant.es. Une solution de restauration est en cours d’élaboration sur le site de Nice. En ce qui concerne le Var, pour le CROUS ce n’est pas rentable d’où l’absence de cantine sur place.

Enfin la FSU SNUipp demande à avoir accès aux coordonnées des utilisateur.rices de l’INSPE pour communiquer des informations importantes.